

Mémento pour réagir en situation de crise / d'urgence

Crise / situation d'urgence – Que faire ?

Qu'est-ce qu'une crise ?

La sécurité absolue n'existe pas. Malgré une préparation minutieuse et une grande vigilance pendant le déroulement d'une activité, un incident peut survenir à tout moment, ce qui exige une réaction de crise immédiate.

Une situation de crise est tout événement pour lequel les responsables d'unité, de groupe, de cours, de district ou de l'AC concernés ont besoin d'être conseillés ou soutenus. En particulier :

- accidents graves et catastrophes naturelles (p.ex. : accidents avec blessés graves, inondations, avalanches, feux) ;
- actes punissables par la loi ;
- abus sexuels ;
- événements susceptibles de donner une mauvaise image dans les médias ;
- événements pour lesquels la police, les pompiers ou une ambulance ont dû être appelés ou ont été alertés par des tiers ;
- ou toute autre difficulté que les responsables ne peuvent maîtriser seuls.

La cellule de crise doit toujours être informée lorsque la police ou les services de secours ont dû intervenir pour ou à cause d'une activité scout.

La **Helpline scout** des cellules de crise cantonales et du MSdS est joignable 24h/24h pour t'apporter un soutien. La cellule de crise est là pour décharger les responsables ainsi que les renseigner au mieux sur la suite des opérations, la politique d'information (envers l'extérieur et au sein de l'association) et le soutien psychologique qui peut leur être apporté.

Tu n'es pas certain d'avoir besoin de soutien ? En cas de doute, contacte la Helpline scout !
➔ **Mieux vaut une fois de trop, qu'une fois de pas assez !**

Réaction en situation de crise

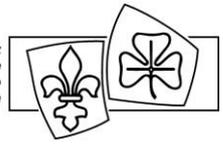
1 OBSERVER : chercher à obtenir une vue d'ensemble de la situation

- ▶ Que s'est-il passé ? Qui est impliqué ? Qui est concerné ?

2 RÉFLÉCHIR : Identifier les dangers potentiels pour les personnes touchées, les sauveteurs et les tiers

3 AGIR : selon l'événement

- ▶ Sécuriser le lieu de l'accident afin d'éviter d'autres accidents
- ▶ Premiers secours : secourir les victimes et apporter les premiers soins
- ▶ Donner l'alarme (ambulance, pompiers, police ou Rega) :
Une check-list se trouve en page 2
 - **Numéro international d'urgence : 112 (pour ambulance, pompiers et police)**
 - **Rega: 1414 (depuis l'étranger : +41 333 333 333)**
- ▶ Répartir les tâches, encadrer les personnes touchées et continuer à apporter des soins
- Informer la cellule de crise scout par la Helpline scout:
0800 22 36 39 (depuis l'étranger : +41 58 058 88 99)
La Helpline scout peut prendre d'autres mesures (ambulance, police, etc.). Elle contacte ensuite au plus vite la cellule de crise responsable (association cantonale ou MSdS), laquelle recontacte les personnes ayant donné l'alarme et définit avec elles la suite des opérations.
- ▶ Mesures complémentaires :
 - s'assurer d'être atteignable (réseau, batterie, pas d'autres communications inutiles)
 - ...
- ▶ Ne pas faire de déposition ou de témoignage sans assistance juridique



Check-list pour donner l'alarme

Que s'est-il passé ?

- Type d'événement [accident, délit, catastrophe naturelle (p.ex. inondation, tempête, avalanche, chute de pierres)]

Qui est touché ?

- Noms des personnes directement concernées et des autres personnes impliquées
- Informations concernant le groupe et l'association cantonale

Où cela s'est-il passé ?

- Lieu, type d'activité, unité, groupe, association cantonale

Quand cela s'est-il passé ?

- Heure exacte

Combien de personnes sont concernées ?

- Nombre de personnes concernées et de victimes, dégâts matériels, etc.

Quelles mesures ont déjà été prises ?

Qui est joignable et comment ?

Contacts avec les médias

Il faut toujours partir du principe que les médias vont s'intéresser à d'une situation de crise. Fais attention aux points suivants :

- 1. Laisse le travail médiatique au responsable communication de la cellule de crise !**
 - Ne t'approche pas des médias et ne réponds pas toi-même à leurs questions.
 - Oriente les médias vers les responsables communication de la cellule de crise afin que les informations soient coordonnées.
 - Si tu ne connais pas encore le nom de la personne responsable, note les coordonnées du journaliste et transmets-les à la cellule de crise.
- 2. Protège les personnes concernées des médias et assure-toi qu'elles ne donnent pas non plus de renseignements !**
 - Informe toutes les personnes concernées que les médias doivent être redirigés vers le responsable communication. Personne ne doit directement parler de l'événement avec les médias.
 - Évite au maximum que les médias prennent des photos ou tournent des images. Tiens les journalistes à l'écart du lieu.

Attention ! Sois conscient qu'en cas d'événement malheureux, les médias utiliseront également les informations concernant le groupe ou les personnes touchées qui sont disponibles sur internet (site internet, page Facebook, autres réseaux sociaux).